

L'accueil de la petite enfance y fait l'objet d'une implication particulière : au-delà du service fondamental permettant aux familles de concilier chaque jour leur vie familiale et professionnelle, ce qui se joue à l'intérieur même des structures va impacter les compétences et le bien-être des enfants du territoire tout au long de leur existence. Il s'agit de le faire valoir.

Un projet d'établissement en cours de refonte pose d'ores et déjà de premiers objectifs forts : travailler sur les fonctions exécutives primordiales du jeune enfant, accompagner et enrichir une construction joyeuse de la citoyenneté, accompagner la parentalité et soutenir les équipes dans un travail sur les croyances, sur l'acceptation et le non-jugement, promouvoir la santé ...

Des moyens sont donnés en formation (parcours individuels, interventions de M. Arnaud DEROO en immersion dans les équipes, 4ème journée des professionnels de la petite enfance le 25/09/21 sur le thème des compétences émotionnelles et sociales avec une conférence de Catherine GUEGUEN, séances régulières d'analyse des pratiques, ...), des missions sont confiées à des spécialistes extérieurs (psychologue, psychomotricienne), le réseau des partenaires s'étoffe...

Pour porter ces valeurs en accord avec les pratiques quotidiennes, dans un cadre de travail qui offre de l'espace pour la prise d'initiative et privilégie le perfectionnement, avec une volonté d'accorder une place importante à l'échange et à une communication respectueuse et ouverte, la collectivité recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Auxiliaire de puériculture (H/F)

Fillière médico-sociale (catégorie B)

Lieu d'affectation : Multi accueil L'île aux Enfants de la Ville de Chaumont

Au sein de la Direction Petite Enfance et, sous l'autorité de la directrice de l'établissement, vous aurez pour principales missions d'organiser et effectuer l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif et pédagogique de la structure d'appartenance :

Accueillir et favoriser le développement de l'enfant :

- assurer l'accueil des enfants, parents, substituts parentaux,
- répondre aux demandes de renseignements et de conseils sur le développement et l'éducation de l'enfant,
- identifier les besoins (physiques, moteurs, vitaux et affectifs) de l'enfant de 0 à 4 ans et y répondre,
- aider l'enfant dans l'acquisition progressive des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, propreté...),
- mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants (aménagement des espaces de vie de repos, repas, jeux...),
- aider l'enfant à s'insérer dans la vie sociale,
- repérer et signaler les enfants en détresse,
- assurer la sécurité et prévenir l'accident,
- alerter et réagir en cas d'accident.

Administer les soins :

- réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant (toilette, change, désobstruction rhino-pharyngée (DRP)...),
- surveiller l'état général de l'enfant,
- réaliser les mesures biométriques (pesée, température...),
- administrer les médicaments selon le protocole existant,
- réaliser les petits soins (petites plaies, contusions...).

Encadrer et organiser les activités éducatives :

- assurer l'encadrement d'un groupe pouvant atteindre 8 enfants,
- élaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques,
- organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression,
- gérer les conflits entre les enfants.

Participer à l'élaboration du projet d'établissement de la structure d'appartenance :

- situer sa fonction et son rôle,
- participer au travail de l'équipe et aux réunions,
- organiser un programme de travail en fonction des besoins des enfants,
- rendre compte d'observations et d'activités effectuées.

Former et encadrer les stagiaires :

- transmettre et partager des connaissances techniques, relationnelles et organisationnelles.

Profil : Obligatoirement titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

Nous apprécierons, votre capacité d'adaptation, votre sens de l'autonomie, de la responsabilité et votre engagement.

Vous disposez également d'une bonne capacité d'observation et d'analyse et aimez travailler en équipe.

Postes à horaires variables selon règlement intérieur du temps de travail en vigueur et besoins de la Direction.

Recrutement en catégorie B de la Fonction Publique Territoriale. Rémunération minimum de 1836.20 euros bruts

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS,...

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 22 mars 2024** à : Monsieur le Président, BP 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à : vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur Jean-François BOISSON, Directeur Petite Enfance, au 03.25.02.65.05 ou par mail à jboisson@agglo-chaumont.fr